

# Courrier A

## Distribué le jour ouvrable suivant au destinataire

Le Courrier A est le mode d'expédition rapide pour les documents qui doivent exprimer un certain engagement vis-à-vis des clients, des fournisseurs et des partenaires. Le Courrier A souligne l'importance du contenu et signale l'estime de l'expéditeur.

Les envois en Courrier A sont traités en priorité par la Poste. Ils parviennent dans les boîtes aux lettres et cases postales des destinataires le jour ouvrable qui suit celui de leur dépôt. Les envois en Courrier A sont également distribués le samedi. Les destinataires y prêtent ainsi davantage attention.

Les envois du Courrier A indiquent aux destinataires que leur contenu est important. Les documents revêtant une importance particulière, tels que les réponses aux demandes des clients, les offres, les relevés de compte, les contrats, les confirmations ou les factures, sont traités à leur juste valeur avec le Courrier A.

Les lettres envoyées en Courrier A témoignent d'une plus grande valeur qu'un document électronique. Outre l'attention qu'elles suscitent, elles renforcent le lien avec le destinataire et sont une marque d'estime.

Avec le Courrier A, vous choisissez l'expédition premium rapide moyennant un modeste supplément par rapport au Courrier B.

### Dispositions importantes

Identifiez votre Courrier A avec la mention «Courrier A». Vous trouverez des informations détaillées sur [www.poste.ch/courriera](http://www.poste.ch/courriera) ainsi que dans le factsheet «Identification Courrier A».

### Dépôt des envois et points de dépôt

Vous pouvez déposer les envois du Courrier A tous les jours ouvrables jusqu'au délai de dépôt. L'heure limite peut varier en fonction du point de dépôt. Vous trouverez les sites ainsi que les horaires d'ouverture et les délais de dépôt sous [www.poste.ch/sites](http://www.poste.ch/sites).

En cas de dépôt plus tardif au point de dépôt ou dans la boîte aux lettres, la date de dépôt est celle du jour suivant.

### Distribution

La distribution a lieu le jour ouvrable suivant correspondant, y compris le samedi.

Dépôt	Distribution
Lundi	Mardi
Mardi	Mercredi
Mercredi	Jeudi
Jeudi	Vendredi
Vendredi	Samedi
Samedi	Lundi
Dimanche (boîte aux lettres de la Poste)	Lundi

Le moment de la distribution peut varier en fonction des jours fériés nationaux ou régionaux.

### Prix

Format	Épaisseur	Poids	Prix
<b>Lettre standard du Courrier A</b> 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	Jusqu'à 20 mm	1–100 g	1.20
<b>Midilette du Courrier A</b> 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	Jusqu'à 20 mm	101–500 g	1.70
<b>Grande lettre du Courrier A</b> Jusqu'au format B4 (353 x 250 mm)	Jusqu'à 20 mm	1–1000 g	2.50

Prix en CHF, TVA incluse.

Suppléments:

- Le supplément pour les lettres standard et les midilettes entre 21 et 50 mm d'épaisseur est de CHF 2.00 par envoi.
- Les envois plus grands, plus épais ou plus lourds doivent être expédiés en tant que colis.



### Indemnité pour prestations préalables

À partir de 3000 envois de la même catégorie (format, poids) et du même échelon de prix, vous nous simplifiez la tâche en triant les envois au préalable. Vous recevez donc une indemnité de tri pour cette prestation préalable.

Si vous déposez simultanément plus de 10 000 envois du Courrier A auprès de l'un de nos centres courrier, vous avez droit à une indemnité de site. Une réduction supplémentaire est accordée en cas de dépôt anticipé.

Vous trouverez des informations détaillées sur [www.poste.ch/prestations-prealables](http://www.poste.ch/prestations-prealables).

### Rabais

À partir d'un chiffre d'affaires annuel de 100 000 francs, nous convenons avec vous d'une solution individuelle fondée sur un contrat. Votre conseiller ou conseillère à la clientèle vous renseignera volontiers à ce sujet.

### Prestations complémentaires

Le mode d'expédition Courrier A peut être combiné avec différentes prestations complémentaires:

#### Dépôt tardif des envois du Courrier A

Si vos envois en Courrier A ne sont parfois ou régulièrement prêts à l'expédition qu'après 18h30, vous pouvez les déposer dans les centres courrier de la Poste jusqu'à 21h00.

Le supplément par rapport au prix courant du Courrier A dépend de l'heure de dépôt:

- 18h31 à 19h30: CHF 0.10 par envoi
- 19h31 à 21h00: CHF 0.30 par envoi

Pour le dépôt tardif de lettres du Courrier A, une convention (feuille de conditions) est requise. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre conseillère ou à votre conseiller à la clientèle.

#### Timbrage PP et identification Courrier A

La Poste appose vos marques d'affranchissement et mentions «Courrier A».

#### Remboursement sans titre (BLN)

La prestation complémentaire Remboursement sans titre est un mode d'encaissement simple et sûr: le facteur remet votre envoi au destinataire uniquement contre le paiement du montant dû (la somme d'encaissement maximale s'élève à 10 000 francs). Vous trouverez des informations relatives à la prestation complémentaire Remboursement sans titre sur [www.poste.ch/remboursement](http://www.poste.ch/remboursement).

### Autres prestations intéressantes

#### Courrier A Plus (A+)

Courrier A Plus associe la distribution rapide du Courrier A au suivi électronique des envois (service en ligne «Suivi des envois» sur [www.poste.ch/suivi-des-envois](http://www.poste.ch/suivi-des-envois)). Vous gardez ainsi le contrôle sur vos envois pendant tout le processus d'expédition. En outre, vous recevez avec Courrier A Plus une notification de dépôt et de distribution. Vous trouverez des informations détaillées sur [www.poste.ch/courrier-a-plus](http://www.poste.ch/courrier-a-plus).

#### Solutions d'affranchissement

Utilisez la solution d'affranchissement adaptée à vos besoins. Vous trouverez des informations détaillées sur les solutions d'affranchissement de la Poste sur [www.poste.ch/affranchir](http://www.poste.ch/affranchir).

#### Recommandé (R)

Avec le recommandé, vous jouez la carte de la sécurité. Les lettres recommandées sont remises au destinataire uniquement contre signature ou autorisation de distribution. Vous recevez un justificatif ayant valeur de preuve légale de la distribution de l'envoi. Vous trouverez des informations détaillées sur [www.poste.ch/recommande](http://www.poste.ch/recommande).

#### Retours

Il existe un canal standard pour les retours. Les temps de retour des envois non distribuables, pour le Courrier A comme pour le Courrier B, peuvent atteindre jusqu'à sept jours ouvrables.

